

RENTÉE SOLENNELLE

DES

FACULTÉS DE NANCY

UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY



RENTREE SOLENNELLE

DES FACULTÉS

DE DROIT, DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES

DE NANCY

Le 16 Novembre 1875



NANCY

IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

1875

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE.

La séance solennelle de la rentrée des Facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres de Nancy, a eu lieu le mardi 16 novembre 1875, sous la présidence de M. Jacquinet, Inspecteur général honoraire de l'instruction publique, recteur de l'Académie.

A onze heures du matin, MM. les membres du Conseil académique, MM. les Doyens et Professeurs des Facultés assistaient à la messe du Saint-Esprit, qui a été célébrée, dans le palais de l'Académie, par M. l'abbé Voinot, vicaire général.

La séance publique s'est ouverte à midi dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres. M. le Recteur a pris place sur l'estrade occupée par MM. les Inspecteurs d'Académie de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, les Doyens et les Professeurs

des quatre Facultés, le Proviseur et les Professeurs du Lycée.

M. Leclerc, Premier Président de la Cour d'appel, M. le Général de division Abbatucci, M. le marquis de Chambon, Préfet de Meurthe-et-Moselle, M. le Général de Verneville, M. Dufresne, Procureur général près la Cour d'appel, M. le comte de Lambel, Membre du Conseil général et du Conseil académique, M. l'abbé Jambois, Vicaire général, Membre du Conseil académique; M. le Général Didion, M. Maggiolo, Recteur honoraire, M. Pierson, Président de Chambre honoraire de la Cour d'appel, M. Angenoux, Avocat général près la Cour d'appel, M. Quenot, Colonel du 26^e de ligne, MM. Baradez, Lestaudin, Sidrot, Adjoints au Maire de Nancy, M. Chassignet, Sous-Intendant militaire, M. Viller, Ingénieur en chef, M. Ragon, Conseiller honoraire de la Cour d'Appel, ont pris place aux premiers rangs de l'Assemblée.

MM. les étudiants en droit et en médecine occupaient les tribunes.

M. le Recteur a ouvert la séance par un discours; puis il a donné successivement la parole à MM. Jalabert, Doyen de la Faculté de droit, Stoltz, Doyen de la Faculté de médecine, Chautard, Doyen de la Faculté des sciences, Benoît, Doyen de la Faculté des

lettres, et à M. Blondel, Agrégé, chargé du rapport sur les concours ouverts entre les étudiants en droit.

La séance a été terminée par la lecture des listes des étudiants en droit et en médecine qui ont obtenu des prix et des mentions honorables dans les concours de l'année scolaire 1874-1875, et par la distribution des médailles.

Les noms des lauréats ont été proclamés par M. Blondel, Agrégé près la Faculté de droit, et par M. Bernheim, Agrégé près la Faculté de médecine.

La séance étant levée à deux heures, les autorités et une partie des assistants se sont rendus dans les bâtiments, contigus au Palais académique, de la nouvelle Faculté de médecine, accompagnés du Recteur, du Doyen de la Faculté et des Professeurs des diverses Facultés. La visite aux amphithéâtres, aux collections, aux laboratoires, aux cabinets d'étude des professeurs, a duré près d'une heure. M. le Doyen Stoltz et MM. les Professeurs de la Faculté de médecine ont fait aux visiteurs les honneurs des installations récemment achevées de ce grand établissement.
